



EXPLICATION DE LA PLANCHE

Agauë brevivalpus Trt.

Fig. 1. Face dorsale (d'après NEUMANN, *in* TROUËSSART).

Fig. 1 a. Rostre [face ventrale] (d'après NEUMANN, *in* TROUËSSART).

Fig. 1 b. Tarse de la première paire de pattes (d'après NEUMANN, *in* TROUËSSART).

Fig. 1 c. Tarse de la deuxième paire de pattes (d'après NEUMANN, *in* TROUËSSART).

Fig. 1 d. Orifice génital mâle (d'après NEUMANN, *in* TROUËSSART).

Fig. 1 e. Orifice génital femelle (d'après NEUMANN, *in* TROUËSSART).

DIAGNOSE — Corps divisé en deux parties : le rostre (ou capitulum) et le tronc. Longueur totale du corps : 0 $\frac{m}{m}$ 53 ; largeur 0 $\frac{m}{m}$ 30. Sur la portion basale du rostre allongé s'articulent les mandibules (ou chélicères) et les palpes maxillaires : ventralement elle se prolonge, en avant, par un hypostome dont la partie antérieure étroite dépasse l'extrémité des palpes. Mandibules composées de deux articles, dont le terminal est un crochet unique. Palpes maxillaires formés de quatre articles dont le terminal finit par une griffe pointue et dont le troisième porte une courte épine dirigée en avant. Tronc large et faiblement convexe avec bord frontal, ou épistome, présentant en avant une pointe très obtuse. Tégument renforcé par des plaques dermiques chitineuses, quatre plaques dorsales peu développées et séparées par de larges espaces de peau striée et chagrinée : une antérieure, une postérieure ou notogastrique et latéralement, deux plaques oculaires portant chacune deux cornées. Quatre plaques ventrales : d'abord les plaques épimérales ou coxales des pattes de la première et de la deuxième paire, fusionnées en une unique plaque épimérale antérieure ou sternale ; ensuite, deux plaques épimérales postérieures, l'une droite, l'autre gauche, communes chacune aux 3^e et 4^e pattes d'un même côté ; enfin une plaque génito-anale qui porte l'orifice génital et le soi-disant anus. Ouverture génitale entourée, chez le mâle, de poils formant une couronne, tantôt simple, tantôt double, tandis qu'il y en a seulement une paire chez la femelle qui est pourvue d'un ovopositor court, mais très large et muni de très nombreux crochets en forme de peignes. Anus terminal. Quatre paires de pattes composées de six articles. Sur le sixième ou terminal, s'attachent au moyen d'une seule pièce médiane impaire dépourvue de dent, deux griffes qui, sauf à la première paire sont, chacune, munies d'un peigne interne très peu développé, mais cependant assez net. Première paire de pattes plus robuste que les autres et portant, sur la face interne du troisième au sixième article, de grosses épines à pointe mousse.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE — Manche (France), Océan Atlantique (France, Açores, Canaries, Bermudes, Brésil), Méditerranée (France), Océan Pacifique (Sydney) : dans les Algues et les Coraux ; le Dr TROUËSSART indiquait cette espèce comme essentiellement littorale ; cependant un exemplaire a été trouvé dans la zone abyssale, à 1220 mètres (Açores).

BIBLIOGRAPHIE, ICONOGRAPHIE, SYNONYMIE, OUVRAGES PRINCIPAUX

1889. — TROUËSSART E.-L., *Le Naturaliste*, 11^e année, p. 181 (*Agauë brevipalpus*).
 1889. — TROUËSSART E.-L., *Bull. Scient. France Belgique*, XX, p. 247 (*Agauë brevipalpus*).
 1893. — LOHMANN H., *Ergebn. Plankton-Exped.*, Bd. II, G ab, p. 87 (*Agauë brevipalpus* Trt.).
 1894. — TROUËSSART E.-L., *Rev. Biol. Nord France*, VI, p. 174 (*Agauë brevipalpus*).
 1894. — TROUËSSART E.-L., *In Gadeau de Kerville, Rech. faune marine et maritime Normandie, premier voyage*, p. 169 (*Agauë brevipalpus*).
 1900. — TROUËSSART E.-L., *Bull. Soc. Zool. France*, XXV, p. 47 (*Agauë brevipalpus*).
 1901. — LOHMANN H., *Das Tierreich, Halacaridæ*, p. 285 (*Agauë brevipalpus*).
 1901. — TROUËSSART E.-L., *In Gadeau de Kerville, Rech. faune marine et maritime Normandie, troisième voyage*, p. 253, pl. V, fig. 2-2 e.
 1928. — ANDRÉ M., *Bull. Inst. Océan.*, n^o 521, p. 12, fig. 10.

MARC ANDRÉ—1929.